

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille huit, le treize novembre

Le Conseil Municipal de la commune de Vix

*Dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la Présidence de
Monsieur Bertrand RIOT, Maire*

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal :

6 novembre 2008

Présents : MM. Bertrand RIOT, Denis GANTIER, Mme Nadine LECERF, M. Philippe MANTEAU, Mme Elisabeth RAVELEAU, MM Claude RENARD, Julien CHABIRAND, Thierry GUILLON, Pascal BETEAU, Mlle Francine CHAPITREAU, M. Laurent GOGUET, Mmes Delphine PAQUEREAU, Isabelle NAROLLES, MM. Pierre-Marie GEOFFROY, Jean-Claude CHEVALLIER

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Gilbert CHAMPION a donné pouvoir à M. Bertrand RIOT

Secrétaire de séance : M. Denis GANTIER

✦ 1 - ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Etude CAUE : Projet réaménagement zone centre Bourg/Place du 8 Mai

Monsieur Bertrand RIOT détaille le cahier des charges envoyé par le CAUE, pour la consultation d'architectes -urbanistes dans le but de réaliser une étude urbaine d'aménagement du centre bourg.

Monsieur RIOT rappelle que la commune souhaite mener une réflexion sur la requalification et l'aménagement de son centre-bourg afin de répondre aux besoins générés par l'évolution de sa population à court et à moyen terme.

Soucieuse de son patrimoine et de son identité, la commune aimerait valoriser et préserver son identité urbaine et le caractère architectural du bâti.

La réflexion porte sur l'organisation et le fonctionnement des principaux pôles de vie et d'équipements communaux du centre bourg d'une part et l'articulation avec le secteur à urbaniser d'autre part.

L'équipe doit être constituée d'un architecte urbaniste (mandataire) et d'un bureau d'études techniques.

L'étude comprendra :

- un schéma global d'orientation et de requalification du centre bourg intégrant un plan de circulation et un plan d'organisation des équipements publics et commerciaux ainsi que leur articulation avec le futur quartier des Rivaux. Cette première étape aboutira à la présentation de scénario d'aménagement du quartier d'une part et à des prescriptions de modification du PLU permettant la mise en œuvre du projet à court, moyen et long termes, d'autre part.
- un avant projet avec un estimatif sommaire de l'option retenue par la commune sur le périmètre cohérent d'aménagement défini précédemment intégrant une approche sensible du contexte bâti et de ses spécificités qui identifient le bourg.

Le plan d'organisation des équipements publics et commerciaux ainsi que leur articulation avec le futur quartier des Rivaux permettrait de conforter les 3 pôles de vie du centre bourg : le pôle scolaire, le pôle culturel et le pôle commercial.

Le plan de circulation permettrait de gérer les différents usages, les contraintes de stationnement et de circulation, d'assurer le confort et la sécurité des usagers, au regard des besoins actuels et des futurs besoins générés par le développement du bourg.

Le projet se décompose en deux tranches :

- une tranche ferme pour les études préliminaires et avant projet chiffré
- une tranche conditionnelle pour la maîtrise d'œuvre : projet de suivi technique.

Le CAUE propose d'aider la commune pour la sélection des bureaux d'études, le suivi des étapes du projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE) pour la réalisation d'une étude urbaine de requalification et d'aménagement du centre bourg de Vix.

Fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à vingt et une heures et quinze minutes

Vu pour être affiché le 25 novembre 2008, conformément à l'article L.2221-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à VIX, le 25 novembre 2008

Le Maire,

Bertrand RIOT

Le Conseil Municipal